# **Éléments à considérer quand vient le temps de planifier l’accès à la formation linguistique**

## **Exigences législatives et politiques**

Les personnes qui ont été nommées de façon non impérative à un poste bilingue avec l'engagement de devenir bilingue au cours d’une période de deux ans, conformément au [Décret d'exemption concernant les langues officielles dans la fonction publique](https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/services/guides-embauche-fonction-publique/decret-exemption-concernant-langues-officielles.html) (DELOFP).

Comment assurer une représentation équitable lors de l'accès à la formation linguistique

### Équité en matière d’emploi

* Représentation des groupes visés par l’équité en matière d’emploi

### Planification de la relève

* Bilinguisme nécessaire pour répondre aux besoins futurs
* Nécessité de perfectionner le bilinguisme des groupes de relève

### Préparation à l'avancement

* Niveau de bilinguisme des personnes prêtes à l'avancement

### Perfectionnement professionnel

* Possibilités de formation linguistique en début de carrière

### Coûts

* Planifier en fonction des coûts associés à la formation linguistique
* Planifier en fonction des coûts associés au remplacement du personnel pendant la formation linguistique

### Répercussions opérationnelles

* Tenir compte de la capacité de l’organisation à absorber la charge de travail pendant la formation linguistique du personnel

### Efforts déployés

* Tenir compte des initiatives prises par le personnel pour utiliser des ressources d’apprentissage autonome d’une langue (par exemple l’application Mauril, les cours offerts par l’École de la fonction publique du Canada)

### Style de formation

* Tenir compte du type de formation linguistique qui répond le mieux aux besoins du personnel, y compris les mesures d’adaptation